



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de REUMONT et TROISVILLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société PARC EOLIEN NORDEX LXI SAS siège social : 23 Rue d'Anjou 75008 PARIS a déposé une demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien composé de 9 aérogénérateurs à REUMONT et TROISVILLES, projet dit « PARC EOLIEN DU CATESIS » comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980-1 : Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m

Caractéristiques de l'installation : 9 aérogénérateurs pour une hauteur au moyeu de 99 m, une hauteur de 165 m en bout de pale et un diamètre rotor de 131 m et 3 postes de livraison. Le PARC EOLIEN DU CATESIS sera constitué de deux entités :

- le parc du champ Bérant au Nord, composé de 4 aérogénérateurs (E1 à E4) et d'un poste de livraison, localisés sur la commune de TROISVILLES
- le parc du Bois Marronnier au Sud, composé de 5 aérogénérateurs (E5 à E 9) et de 2 postes de livraison, localisés sur les communes de REUMONT et TROISVILLES.

L'enquête publique se déroulera dans les communes de **REUMONT et TROISVILLES du 30 août 2017 au 29 septembre 2017 inclus.**

Monsieur DEFEVER Jacques, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public :
en mairie de **TROISVILLES (commune siège de l'enquête publique)**

DATES	HORAIRES
30 août 2017	09 H 00 à 12 H 00
16 septembre 2017	09 H 00 à 12 H 00
29 septembre 2017	09 H 00 à 12 H 00

en mairie de **REUMONT**

DATES	HORAIRES
02 septembre 2017	09 H 00 à 12 H 00
25 septembre 2017	14 H 00 à 17 H 00

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : BAZUEL, BEAUMONT EN CAMBRESIS, BERTRY, BETHENCOURT, BRIASTRE, BUSIGNY, CAUDRY, CAULLERY, CLARY, FOREST EN CAMBRESIS, HONNECHY, INCHY, LE CATEAU CAMBRESIS, LIGNY EN CAMBRESIS, MARETZ, MAUROIS, MONTAY, MONTIGNY EN CAMBRESIS, NEUVILLY, POMMEREUIL, REUMONT, SAINT BENIN, SAINT MARTIN RIVIERE, SAINT SOUplet, SOLESMES, TROISVILLES ET VIESLY

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture des mairies de REUMONT ET TROISVILLES et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – installations éoliennes).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans les registres ouverts à cet effet en mairies de REUMONT et TROISVILLES, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.